

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 72 (1946)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On attachera plus d'importance à une solution convenable de la variante *a*) ou de la variante *b*) qu'à une solution imparfaite de la variante *c*), cette dernière étant moins importante, car les dispositifs de mesure *a*) et *b*) concernent des installations différentes.

6^e thème de concours.

Etudes relatives à la construction d'un poste téléphonique raccordé au réseau de l'Etat et prévu uniquement pour les locaux bruyants où les intensités sonores perturbatrices peuvent atteindre 85 phons, dans le but d'améliorer les conversations dans les deux sens, tout en assurant une transmission de bonne qualité et des niveaux de transmission normaux.

7^e thème de concours.

Etudes relatives au problème du transport de l'énergie sans fil en tenant compte du développement actuel de nos connaissances physiques et techniques.

La dotation de ce concours est de 3000 francs pour le 5^e thème et de 4000 francs au total pour les thèmes 6 et 7.

Le délai pour remettre les solutions échoit le 1^{er} juillet 1946 pour le 5^e thème et le 31 décembre 1946 pour les thèmes 6, et 7. Seuls les citoyens suisses sont admis à participer au concours.

Toutes les dispositions relatives au concours ont été publiées dans les numéros du *Bulletin A. S. E.* indiqués ci-dessous ; on peut les obtenir au Secrétariat de l'A. S. E., Seefeldstrasse 301, Zurich 8 (prix : 2 fr. par numéro), qui donnera volontiers des renseignements complémentaires.

BIBLIOGRAPHIE

La normalisation, par *J. Maily*, docteur en droit. Préface de P. Salmon, ingénieur général, commissaire à la normalisation. 472 pages 16×25. 1946. Broché, 375 fr. fr. Ed. Dunod, Paris.

La normalisation est un des mots d'ordre de l'industrie moderne. Les avantages sont généralement incontestés du point de vue de l'économie des matières, de l'abaissement des prix de revient, des facilités et de la sécurité qu'elle procure aux consommateurs par l'interchangeabilité des éléments et aussi par la garantie de « bonne qualité » qu'elle comporte. On doit même souligner l'importance particulière de la normalisation dans l'effort économique que la France va avoir à fournir ; dans ce pays où prédominent les petites et moyennes entreprises, seule la discipline collective de la normalisation peut permettre d'aborder la compétition économique internationale. Si, de cette importance générale et surtout nationale, on rapproche la rareté des études qui lui ont été consacrées, l'intérêt du présent ouvrage apparaît considérable.

On se trouve en présence d'une étude extrêmement complète et précise, menée avec clarté et méthode. Tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques utiliseront cet ouvrage avec profit.

Extrait de la table des matières

Introduction. Du concept de « normalisation technique ». Terminologie. Historique. — **Etude générale de la normalisation :** Les travaux de normalisation. Les normes. Les principes généraux de normalisation. L'application des normes. Les avantages de la normalisation. Les critiques adressées à la normalisation. Annexe : La normalisation en agriculture. — **La normalisation en France :** Le premier statut de la normalisation. Les origines de l'arrêté interministériel du 31 octobre 1928. Description du premier statut de la normalisation. Les imperfections de ce premier statut. La guerre de 1939 et la normalisation. L'organisation actuelle de la normalisation : Loi et décret du 24 mai 1941. Description du statut actuel de la normalisation. Fonctionnement de l'organisation actuelle de la normalisation. Annexe : La normalisation en Allemagne. La normalisation en Angleterre. Considérations générales sur la normalisation en France. Appendice : La normalisation internationale. Annexes. Bibliographie.

INFORMATIONS DIVERSES

Cours de soudure électrique de la S. A. Brown, Boveri & C^{ie}, Baden.

20^e année.

Programme pour mars et avril 1946.

Cours n° 207	du 11 au 14 mars 1946	en langue allemande
» » 208	» 18 » 21 mars 1946	» »
» » 209	» 1 » 4 avril 1946	» »
» » 210	» 8 » 11 avril 1946	» française.

Chaque cours se termine par une visite des Usines Brown, Boveri, où 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (non compris les 25 postes de l'école).

Demandez le programme détaillé à l'école de soudure Brown, Boveri, Baden.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle.

149. Jeune technicien *électricien*. Eclairage. Suisse romande.
 153. *Technicien mécanicien*, éventuellement *dessinateur mécanicien*. Suisse orientale.
 159. Jeune *ingénieur* diplômé, d'une trentaine d'années, ayant une bonne culture générale, ainsi que des connaissances étendues dans la branche machines-outils de haute précision (rectifieuses — planeuses — fraiseuses). Situation d'avenir et bien rétribuée. Fabrique de machines de précision de Suisse romande.
 161. *Ingénieur électricien* E. P. Z. ou E. P. L., branche radio-téléphonie. Langues française et allemande ; bonnes connaissances de l'anglais désirables, pour travaux d'essais et de recherches. Age : maximum 28 ans. Administration fédérale.
 163. *Technicien électricien*. Courant faible. Age : maximum 30 ans. Administration fédérale.
 167. *Ingénieur*. Organisation industrielle. Suisse orientale.
 169. *Ingénieur électricien*. Redresseurs de courant. Suisse orientale.
 171. *Ingénieurs ou techniciens électriciens*. Suisse orientale.
 173. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien électricien*. Installations thermiques. Vente. Allemand et français. Suisse orientale.
 177. Quelques *radio-techniciens*. Langue maternelle : français ; bonnes connaissances de l'anglais. Société coloniale française. Afrique occidentale et équatoriale.
 179. Jeunes *ingénieurs* ou *techniciens*. Equipement industriel, mécanique générale, électricité, matériel de travaux publics, etc. — Industrie du froid (réfrigération domestique, commerciale et industrielle, conditionnement de l'air), capable diriger installations. — Machines comptables, démonstration, entretien, organisation mécano-comptable des entreprises, etc. Société coloniale française. Afrique occidentale et équatoriale.
 183. *Technicien en chauffage et ventilation*. Suisse centrale.
 185. Jeune *technicien mécanicien*. Langue française (à côté de l'allemand). Suisse centrale.
 187. Jeune *technicien en chauffage*. Suisse centrale.
 189. *Technicien en chauffage et ventilation*. Suisse romande.
 193. *Technicien mécanicien*. Zurich.
 199. *Maître technicien* ou *ingénieur mécanicien* ou *électricien* diplômé pour l'enseignement des branches techniques, du dessin et des mathématiques dans la section des industries métallurgiques d'une école de métiers de Suisse romande.
 201. Jeune *ingénieur* disposant d'une large culture technique. Documentation industrielle et économique. Langues et pratique acquise à l'étranger. Zurich.
 Sont pourvus les numéros, de 1943 : 751 ; de 1944 : 167 ; de 1945 : 277, 347, 365, 447, 475, 517, 553, 597, 653, 703, 753, 755, 763, 767, 875, 939, 1025, 1029, 1053, 1061, 1065 ; de 1946 : 9, 13, 15, 17, 19, 35, 37, 71, 81, 91, 93, 127.

Section du bâtiment et du génie civil.

334. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Grisons.
 336. *Ingénieur civil*. Aménagements hydroélectriques. Langue française. Entreprise française de Paris.
 344. Jeune *technicien en génie civil* ou *dessinateur en génie civil*. Zurich.

(Suite page 6 des annonces).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.